



Fievre Catarrhale Ovine (FCO)

FCO : la Confédération paysanne de l'Ardèche interpelle l'État pour une meilleure gestion sanitaire de l'épidémie

La Confédération paysanne de l'Ardèche observe avec beaucoup d'inquiétude la recrudescence brutale de cas de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO*) de sérotype 8 qui frappe depuis cet été les éleveurs et éleveuses dans le département.

La FCO est une maladie, transmise par un moucheron, qui touche les ruminants (brebis, chèvres et vaches) avec des intensités et impacts différents, la mortalité étant accrue chez les ovins.¹

Les impacts sont déjà dramatiques sur certains troupeaux ovins et de ruminants avec des pertes directes (mortalité) et indirectes (reproduction, lactation...). Les éleveuses et éleveurs, souvent épuisé·es et démoralisé·es, travaillent sans relâche auprès de leurs troupeaux malades et, de plus, subissent de plein fouet le manque de vétérinaires et d'accompagnement.

De nombreuses remontées de terrain en Ardèche font état d'un manque criant de vaccins disponibles (par endroit) et les délais pour tester les animaux malades sont beaucoup trop longs pour avoir une gestion réactive de la maladie.

C'est pourquoi nous demandons à l'État et à ses services de réagir au plus vite

- **en permettant de démultiplier les moyens des vétérinaires sur le terrain** pour répondre à chaque éleveur et éleveuse qui le nécessite
- **en permettant l'accès au vaccin contre le sérotype 8 de la FCO à toutes celles et tous ceux qui le souhaite** grâce à une intervention directe sur la gestion des stocks disponibles
- **en exigeant que les délais des examens cliniques soient les plus réactifs possibles** pour une meilleure gestion sanitaire des troupeaux

Nous dénonçons le sentiment d'injustice vis à vis de la gestion du même type de maladie dans d'autres territoires pour lesquels le Ministère à d'ores et déjà commandé plusieurs millions de doses de vaccin (dans le Nord de la France, zone réglementée pour l'exportation, pour le sérotype 3 de la FCO) les mettant gratuitement à disposition des éleveur·euses volontaires via les vétérinaires. **Nous demandons la généralisation de ces procédures à TOUS les territoires !**

Faute d'anticipation et de travail de fond, le Ministère ne s'est pas donné les moyens d'accompagner les éleveur·euses. Face à cette nouvelle vague de FCO* nous rappelons également les revendications nationales que la Confédération paysanne a déjà portées au Ministère cet été :

- **Des mesures d'accompagnement pour tous les élevages** : l'accès et la prise en charge à 100% des vaccins pour tous les éleveur·euses qui souhaitent vacciner, quel que soit le sérotype. Il devra en être de même pour les indemnisations futures.
- **Une information et une simplification des démarches** pour accéder à l'aide au répit, à l'exonération des cotisations MSA* (2ème et 3ème appel), aux règles de chargement pour les dossiers PAC*.
- **Des mesures d'anticipation par un vrai travail sur la maladie** : suivi des sérotypes et de leur mutation, recherche sur l'immunité des animaux et la résistance des races, action sur les causes du dérèglement climatique, prise en compte des impacts néfastes pour les apiculteur·rices de la politique de désinsectisation systématique lors des épisodes FCO*.

La Confédération paysanne de l'Ardèche est mobilisée au services des éleveurs et des éleveuses du département afin que la gestion sanitaire soit la plus efficace possible et que cette épidémie n'impacte pas nos élevages malgré des signaux très préoccupants.

Le Collectif de la Confédération paysanne de l'Ardèche

1 Nous rappelons que cette maladie n'est pas transmissible à l'Homme !